



Mardi 19 décembre 2023

Communiqué de presse des villes de Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite et Oullins et de l'Agence régionale de santé

Signature d'un Contrat Local de Santé intercommunal par trois villes engagées, mardi 19 décembre à 11h45 en mairie de Saint-Genis-Laval

La santé est un sujet primordial et chacun partage la conviction que l'accès aux soins pour tous et une offre de santé de qualité sont des impératifs cruciaux pour notre territoire. Face à ces enjeux majeurs, les communes s'engagent à dépasser leurs frontières propres et à aborder les problématiques de santé dans leur globalité, avec la transversalité nécessaire pour mener des actions ambitieuses. C'est pourquoi, les trois communes de Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite et Oullins ont conjointement décidé de travailler main dans la main pour répondre à cette ambition partagée.

Les habitants du territoire partageant le même bassin de vie et sont confrontés aux mêmes défis, ils méritent ainsi une approche collaborative. Malgré un accès aux mêmes établissements de soin, notamment l'Hôpital Lyon-Sud situé à la limite des trois communes, ils rencontrent des difficultés communes pour trouver des médecins de ville suffisamment disponibles. Outre l'accès aux soins, l'objectif de ce Contrat Local de Santé est d'agir sur les principaux déterminants de la santé. Il s'agit donc de développer la prévention et la promotion du bien-vivre en santé, notamment sur des thématiques comme la santé mentale, l'accès à la pratique d'une activité physique et à une alimentation équilibrée et de qualité, tout en favorisant un cadre de vie favorable à la santé.

Ainsi, ce contrat intercommunal est le fruit d'une étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé et représente le premier jalon d'une démarche à long terme visant à améliorer de manière significative la santé des concitoyens et à réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

La signature, prévue pour le 19 décembre, réunira les maires des trois communes, le directeur départemental du Rhône de l'Agence régionale de santé Monsieur Guétat, la sous-préfète Madame Philibert, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale Monsieur Bourne Branchu et le vice-président de la Métropole de Lyon Monsieur Blanchard. Cet événement symbolique marquera leur engagement collectif en faveur du bien-être des habitants.

Ce Contrat Local de Santé intercommunal vise à dépasser les simples considérations administratives, à anticiper les besoins spécifiques de chaque ville et à promouvoir des solutions novatrices pour garantir un accès équitable aux soins. Il s'inscrit dans une démarche globale et transversale, reflétant une volonté commune d'apporter des réponses concrètes aux défis actuels et futurs en matière de santé.

Marie BRUNET – Directrice de cabinet Ville de Saint-Genis-Laval- 06 19 77 99 85
Gaëtan JUILLAT – Directeur de cabinet Ville de Pierre-Bénite - 06 60 35 58 84
Nathalie PALLAS - Collaboratrice de cabinet Ville d'Oullins - 06 87 29 67 33